

Informations de base	
<p><b>2026/2708(DEA)</b></p> <p>DEA - Procédure d'acte délégué</p> <p>Frais à payer par les fournisseurs de notation environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) à l'Autorité européenne des marchés financiers</p> <p>Complétant <a href="#">2023/0177(COD)</a></p> <p><b>Subject</b></p> <p>2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes  3.70.20 Développement durable  8.40.08 Agences et organes de l'Union</p>	<p>En attente de la décision de la commission parlementaire</p>

Informations complémentaires		
Source	Document	Date
Commission européenne	<a href="#">EUR-Lex</a>	